

Ce que Raffarin a dit sur l'assurance-maladie **extrait de sa déclaration de politique générale**

..."Dans le même esprit de responsabilité, il nous faut garantir l'avenir de l'assurance maladie, gravement menacée par des déficits considérables et par une croissance non maîtrisée des dépenses. Le Gouvernement agira dans le respect des principes fondateurs de la sécurité sociale. Un diagnostic éclairé et partagé de la situation a été dressé. L'ensemble des partenaires ont été entendus. Il s'agit désormais de prendre les décisions qui s'imposent. Le Gouvernement souhaite le concours de tous. Il souhaite y associer l'opposition. Car ce qui est en jeu dépasse les clivages politiques. Ce qui est en jeu, c'est la solidarité nationale. C'est l'avenir de notre pacte social. Il y a quelques semaines, nous avons su nous rassembler pour réaffirmer le principe de laïcité à l'école. Montrons aux Françaises et aux Français la maturité de notre démocratie en faisant de même pour la santé et la protection sociale.

La réforme de l'assurance maladie devra répondre à quatre objectifs précis :

- améliorer l'organisation de notre système de soins et la qualité de ces soins ;
- faire évoluer nos comportements pour lutter contre toutes les formes de gaspillages ;
- clarifier les responsabilités entre l'Etat d'une part, et les gestionnaires de l'assurance maladie d'autre part. Je souhaite que, dans la fidélité à notre histoire sociale, les partenaires sociaux jouent un rôle majeur dans cette démarche ;
- enfin, nous devons enfin prendre les mesures indispensables pour rééquilibrer les comptes, car la santé ne se finance pas à crédit. Il nous faudra trouver ensemble, dans la transparence, les justes équilibres dans le partage des efforts qui seront nécessaires.*

Dès cette semaine, le ministre de la santé et de la protection sociale poursuivra les discussions engagées. Le projet de loi de réforme de notre assurance-maladie sera débattu au Parlement à l'été, comme prévu. Notre protection sociale ne doit pas seulement être sauvegardée. Elle doit aussi progresser pour faire face à de nouveaux et de nombreux besoins.

Avec la création de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, les personnes âgées dépendantes et les personnes handicapées seront mieux aidées. L'instauration d'une journée nationale de solidarité, financera cette nouvelle branche de la protection sociale.

Nous allons ainsi nous donner les moyens de moderniser, d'agrandir nos maisons de retraite et de renforcer leur médicalisation. Et nous pourrons aussi augmenter l'offre de services d'aide à domicile que de nombreux Françaises et Français attendent. Ainsi, aussi, pour les personnes handicapées, le droit à la compensation du handicap sera garanti.

Vous en aurez prochainement à débattre"....